



**SYNDICAT DES  
MEDECINS  
ANESTHESISTES-  
REANIMATEURS  
NON  
UNIVERSITAIRES**  
(membre de la Confédération des  
Praticiens Hospitaliers)

*Le Président*

Dr ANDRIAMIFIDY Louison

Émail : [anlou84@yahoo.fr](mailto:anlou84@yahoo.fr)

Tel : 06 62 59 55 05

Fax : 09 58 92 61 61

Centre Hospitalier de Salon de  
Provence

207 av Julien Fabre

13300 Salon De Provence

Destinataire : Rédaction l'express

Objet : Droit de réponse SMARNU

Le 20 juin 2011

Madame, Monsieur

Nous avons lu avec attention votre pertinent article sur les médecins dans le numéro 3127 du 8 juin 2011 de l'Express.

Vous classez la spécialité d'anesthésie-réanimation dans les spécialités qui « s'en sortent bien » (page 86) ce qui nous semble tendancieux, prématuré et présenté de façon très confuse.

En effet notre spécialité est particulièrement sollicitée dans la permanence des soins de nuit dans le cadre de plages de travail de 24 heures consécutives pour un travail hebdomadaire moyen de 60 heures.

La rémunération horaire du médecin anesthésiste-réanimateur hospitalier n'a rien d'extraordinaire (de 20 à 30€ net de l'heure), elle diminue paradoxalement la nuit le week-end et les jours fériés. Les anesthésistes hospitaliers n'ont quasiment aucune activité libérale.

Nos confrères du privé ne bénéficient pas de cotations d'actes favorables, pratiquent bien moins de dépassements d'honoraires que d'autres spécialités mais s'en sortent avec des revenus confortables au prix d'une activité qui s'apparente à du travail à la chaîne. Les revenus des médecins anesthésistes-réanimateurs hospitaliers sont eux très nettement inférieurs à ce que vous annoncez.

Les médecins anesthésistes-réanimateurs sont quotidiennement confrontés aux situations critiques voire dramatiques liés à la spécialité, à l'état du patient, à la chirurgie, ou aux

complications obstétricales (césarienne en extrême urgence, hémorragie, réanimation de nouveaux-nés...).

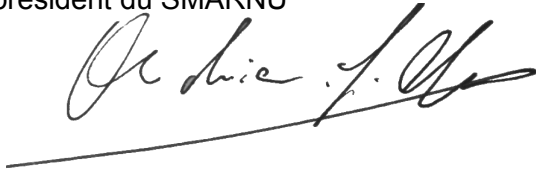
Le taux de sinistres déclarés relativement bas pour une spécialité à risque telle que la notre est le reflet d'un énorme travail sur la prévention et la prise en charge du risque, ainsi que l'excellent niveau de formation des praticiens.

Nombre d'anesthésistes réanimateurs s'orientent, en cour de carrière, dans des secteurs moins contraignants (douleur, soins palliatifs, nutrition, administration) ce qui témoigne de la pénibilité propre de notre spécialité.

Dans la mesure où les médecins anesthésistes-réanimateurs sont, à priori les mieux placés pour parler de leur spécialité, le SMARNU (Syndicat des Médecins Anesthésistes Réanimateurs Non Universitaires) reste à votre disposition pour de plus amples informations.

Cordialement

Dr ANDRIAMIFIDY Louison  
président du SMARNU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dr Louison Andriamifidy', written over a horizontal line.